

COMMUNE DE PINCÉ

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt cinq avril, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

Etaient présents : Mrs ROSSI Gino, LEBOURDAIS Gaétan, COCONNIER Robin, DERRIEN Renaud, PORTIER Gilles, TESTIER Michel, Mmes GUILLOTIN Cynthia, PASTEAU Lydie, POMMIER Céline.

Absente excusée : Mme CHARTIER Sylvie.

M DERRIEN Renaud a été nommé secrétaire de séance.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

► **Enfouissement réseaux**: Une réunion est prévue le 10 mai entre le Conseil Départemental, la SOGECO et la Commune concernant la réparation du transformateur défectueux. La réfection des trottoirs a été faite.

► **Sécurisation RD 159** : Suite au courrier adressé par la mairie au Conseil Départemental concernant la dangerosité de la RD 159, nous avons reçu une réponse expliquant qu'il n'y avait pas eu d'accident corporel sur cette route depuis 5 ans. Cependant, le Conseil Départemental pourra intervenir pour mettre en place des panneaux ou des bornes.

► **Demande de subvention DETR éclairage public** : Une aide de 20 % a été accordée à la commune concernant cette demande de subvention alors que notre demande d'aide portait sur un taux de 80 %

VALIDATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de communes s'est doté d'un portail spécifique dénommé GNAU (Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme).

Cette mise en place nécessite un règlement qui définit les conditions générales d'utilisation (CGU), les droits et obligations de la collectivité et de l'utilisateur.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement des Conditions Générales d'Utilisation du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui permet de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes d'urbanisme.

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

Mme Le Maire informe les élus que toute autorité territoriale a l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes.

Elle précise que le Centre de Gestion de la Sarthe a mis en place ce dispositif pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en feront la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe et autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion à ce dispositif.

COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS

➤ Bureau CDC du 25/03/2022

- Vote des taxes foncières, hausse des taux
- Hausse du coût des matériaux, difficultés d'investissements dans la conjoncture actuelle

➤ Réunion du SMAEP du 30/03/2022

- Présentation des investissements 2022 : prévision de renouvellement des branchements en PVC, pas de travaux prévus à Pincé à ce sujet, la qualité de l'eau est correcte.

- Commission administration générale du 31/03/2022
 - Présentation des créances éteintes devenues irrécouvrables.
 - Importance des cyberattaques dans les collectivités, vigilance demandée aux communes sur la sauvegarde de leurs documents.
- RDV avec le responsable de secteur Konica du 04/04/2022

Le contrat de maintenance du copieur arrive à échéance en juin 2023.
Le Conseil Municipal décide de conserver le copieur actuel et de renouveler le contrat de location pour une durée de 5 ans.
- RDV avec M.Goutard du service eau et rivières du Département du 05/04/2022

Des travaux de nettoyage sont prévus sous le quai afin d'enlever des racines qui pourraient endommager l'ouvrage.
Remplacement des anneaux d'amarrage pour les bateaux par des taquets d'ancrage.
- Conseil CDC du 08/04/2022
 - Proposition d'aides de la CDC pour la réalisation de logements sociaux dans les communes.
 - Versement de la cotisation au Syndicat Mixte des Gens du Voyage et à Voyageurs 72 (centre social pour les gens du voyage).
 - Validation de la hausse du prix du repas de la cuisine centrale.
- CA du CIAS du 24/03/2022
 - Vote du budget 2022.
 - Point effectué sur l'accueil des réfugiés ukrainiens avec l'association Alpha Sablé, la Croix Rouge et les familles d'accueil.
- CISPD
 - Bilan positif sur les actions menées contre les violences faites aux femmes.
- Réunion SMAEP du 12/03/2022
 - Vote du budget 2022
 - Renouvellement du contrat de délégation de service public avec Véolia.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.
- ▶ Après 2 ans d'interdiction, nous nous retrouverons le 1^{er} juillet 2022 autour d'un apéritif.

Prochains Conseils Municipaux : lundis 23 mai 2022 et 04 juillet 2022 à 18 h 30

TOUR de TABLE :

- Arrivée de la fibre optique sur la Commune.
- Sondage en cours du Pays Vallée de la Sarthe sur la mobilité.